



EN QUELQUES LIGNES...

& La commission des Lois du Sénat a désigné hier le sénateur (PS) de Haute-Saône Jean-Pierre MICHEL rapporteur du projet de loi relatif à la prévention de la récidive et à l'individualisation des peines, présenté la semaine dernière en Conseil des ministres (cf. "BQ" du 10 octobre). Le président de la commission, M. Jean-Pierre SUEUR, a précisé que les auditions commenceront très prochainement.